



Badminton78.fr

Maison des sports 3 allée Guy Boniface 78990 Elancourt

FICHE DE POSTE N°5

SECRETAIRE GENERAL

Rôle du Secrétaire général :

- Veiller au bon fonctionnement du Comité
- Présider la commission Médicale

Missions principales:

- > Etablir le planning général de l'activité du Comité
- Seconder le président du Comité pour les sujets le concernant dans les différentes réunions
- > Etre informé des différents dossiers en cours
- Organiser l'emploi du temps des agents de développement
- Aider les agents de développement à la préparation des réunions (bureau, comité directeur, présidents de clubs)
- Veiller à la rédaction des comptes rendus de réunions et leurs diffusions en temps et en heures aux personnes concernées
- > Travailler avec les vices présidents et les différentes commissions
- Préparer avec le bureau l'assemblée générale et veiller à ce que les invitations aux différentes instantes sont bien envoyées
- > Suivre le tableau des projets et relancer les personnes sur les dossiers en cours
- Présider les commissions qui lui sont rattachées

Missions transverses au sein du Comité:

- Promouvoir le badminton
- ➤ Veiller au respect de l'éthique sportive
- Veiller au respect des statuts du comité
- > Avoir des contacts réguliers avec les différentes instances dans leur domaine attribués
- Suivre l'évolution et le développement de notre sport
- ➤ Etre force de proposition pour améliorer le fonctionnement des instances du Comité et assurer le meilleur service aux clubs du département

Exigences:

- > Etre licencié dans un club ou avoir une licence Comité.
- Avoir 18 ans





Badminton78.fr

Maison des sports 3 allée Guy Boniface 78990 Elancourt

Avoir si possible occupé un poste de dirigeant d'une association et avoir des connaissances en badminton.

Profil:

- L'activité du secrétaire général est un engagement important en termes de temps. Il doit, comme le président, avoir du temps libre pour assurer pleinement ses missions.
- ➤ Il doit dispatcher les différentes actions auprès des membres des commissions qui lui sont rattachées, et travailler également avec les agents de développement du comité.
- > Il doit travailler en direct avec le secrétariat du comité.

Dépend de :	Président du Comité
Intérim assuré par :	Secrétaire général adjoint
Participe aux réunions du bureau :	oui
Participe aux réunions du Comité Directeur :	oui
Participe aux réunions des Présidents de club :	oui
Participe aux réunions des responsables jeunes :	non
Participe aux réunions des capitaines d'équipes :	non